Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260528-C_2026_047-DE

Conseil Communautaire du 21 mai 2026 Délibération n°C_2026_047

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mai à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 15 mai 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (45) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, GUE Thierry, JOSSE Pascal, FEUTELAIS Pierrick, MARTIN Dominique, DE CHABANNES Alain, LORIOT Viviane, TARLET Raphaël, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, RODRIGUEZ Paul, FLAGEUL Marie, GUILLEMOT Sylvie, VAUCELLE Eric, GICQUELLO Bruno, GUIHARD Jean-François, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, YHUEL Yann, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, BRAUD Maurice, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (2) :
PIEL Mickaëlle donne procuration à COWET Vincent, GUILLERME Gwen donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
BELLEC Patrice, MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs

Madame la Présidente rappelle que conformément au Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient également à ce même organe délibérant de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En effet, la nécessité d'un pilotage actif et réaliste des emplois de la collectivité obéit à une double logique, réglementaire et prévisionnelle.

Il est donc proposé à l'assemblée les modifications suivantes :

- Transformation d'un poste d'EJE en poste d'attaché territorial suite à la demande de changement de filière d'un agent responsable du service petite enfance (1 ETP)
- Suppression d'un poste d'agent d'ingénieur suite à avancement de grade (1 ETP)
- Suppression d'un poste de technicien principal de 1ère classe suite à avancement de grade (1 ETP)
- Suppression d'un poste de technicien suite à une réorganisation au sein du service collecte des déchets (1 ETP)
- Transformation d'un poste d'adjoint technique en poste adjoint d'animation au sein du service jeunesse (0.13 ETP)
- Transformation d'un poste de technicien principal 2ème classe en poste de rédacteur pour correspondre au besoin de recrutement au sein du centre des landes (1ETP)
- Transformation d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine en poste de rédacteur pour correspondre au besoin de recrutement au sein du centre des landes (1 ETP)

Lors de sa séance du 30 avril 2026, le CST a émit un avis favorable.

Le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA MODIFICATION du tableau des effectifs conformément au corps de la présente délibération

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260528-C_2026_047-DE

- L'AUTORISATION donnée à la présidente ou a tout élu(e) délégué(e) de signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

